

(Pas de décisions hâtives et onéreuses) pour l'énergie hydraulique

29.05.2017

D'un coup d'oeil

La Commission de l'énergie du Conseil national a introduit à la hâte et sans concept clair une subvention à l'énergie hydraulique dans la stratégie relative aux réseaux électriques. Le Conseil national examinera ce projet au cours de la session d'été. L'économie est clairement opposée à cette procédure précipitée, qui coûterait cher aux citoyens et aux entreprises.

Durant la première semaine de la session d'été, le Conseil national débattait du projet «Transformation et extension des réseaux électriques». À la dernière minute et à la va-vite, sa Commission de l'énergie y a inséré une nouveauté qui n'y a matériellement pas sa place, en l'occurrence une subvention indirecte des exploitants de centrales hydrauliques. Les ménages et les PME seraient approvisionnés uniquement avec de l'électricité issue d'agents énergétiques renouvelables qui ne sont pas encore subventionnés (essentiellement l'hydraulique). Ce faisant, ils devraient payer des coûts supplémentaires considérables, ce qu'il faut refuser dans une optique macroéconomique. Par ailleurs, il n'y a actuellement pas de garantie que les moyens encaissés bénéficieront effectivement au renforcement de l'énergie hydraulique. Ils seraient transférés aux entreprises électriques sans affectation précise. La sécurité d'approvisionnement ne s'en trouvera pas améliorée.

Cette décision a été prise sans un examen préalable sérieux et sans consulter les milieux qui assumeraient les coûts. Une telle décision pérenniserait de facto l'actuelle ouverture partielle du marché de l'électricité et compromettrait une intégration accrue dans les marchés européens.

Il est dans l'intérêt de l'économie que la sécurité de l'approvisionnement reste garantie. L'énergie hydraulique joue un rôle capital à cet égard. L'économie reconnaît que les distorsions du marché à l'étranger et le franc fort ont mis sous pression la rentabilité des centrales hydrauliques suisses – un problème dont les milieux politiques doivent se saisir. Cela nécessite cependant des clarifications approfondies et non des mesures prises à la hussarde.

Un renchérissement supplémentaire de l'électricité, et pas des moindres, aurait un impact négatif certain sur les entreprises captives. Cela accentuerait les distorsions qui existent entre elles et les entreprises, plus grandes, qui peuvent acheter l'électricité sur le marché libre, ainsi qu'avec leurs concurrents étrangers. Ces entreprises pâtissent déjà du franc fort, des coûts de production élevés en Suisse et des surcoûts de la stratégie énergétique. Du point de vue économique, il serait déraisonnable de leur imposer de nouvelles charges.

C'est pourquoi *economiesuisse* s'oppose à ce soutien de l'énergie hydraulique. La garantie de la sécurité d'approvisionnement ainsi que des considérations de coût doivent être au centre de l'aménagement du marché de l'électricité de demain.

© economiesuisse | www.economiesuisse.ch